



Info Retraités

Lettre nationale adressée aux retraités de l'UNSA

N° 84

L'éditorial

de Jean-Marc Schaeffer

Ni violence, ni récupération ! Respectons l'esprit du 1er mai.

Le premier mai est la journée internationale des travailleurs et à cette occasion les rassemblements et manifestations sont de tradition.

L'unité syndicale doit être recherchée sur la base de grands axes revendicatifs partagés par les travailleurs. L'UNSA avait donc recherché cette unité, mais ce n'est qu'avec la CGT, la FSU, Solidaires et quelques organisations étudiantes que cette unité a pu se concrétiser.

Pour l'UNSA, le pouvoir d'achat, la transition écologique, la protection sociale et la solidarité internationale constituaient les thèmes revendicatifs majeurs du moment.

Ce premier mai 2022 se situait entre les élections présidentielles et législatives. Ce contexte très politisé a apporté un ton très particulier aux revendications portées par les différentes organisations syndicales.

Cette journée est devenue celle de toutes les expressions populaires, un moment de relâchement pour certains, d'expression plus violemment exprimée pour d'autres, et de pure violence pour un petit nombre. Nous condamnons les dérives avec vigueur. L'image que peuvent représenter les cortèges syndicaux organisés dans un pays démocratique comme le nôtre s'en trouve ternie.

L'UNSA était présente, dans de nombreuses manifestations au travers du pays, certes parfois très modestement, mais la part des retraité-e-s n'était pas négligeable.

Pour nous, retraité-e-s, notre première revendication est celle du maintien de notre pouvoir d'achat.

Notre dernière « infolettre » présente la pétition que nous avons lancé sur « change.org ». Le contexte économique actuel, taux de croissance, inflation, nous conduit à revendiquer auprès des pouvoirs publics une revalorisation des pensions de 7,7 % au 1er juillet de cette année. Ce chiffre correspond à un rattrapage des pertes accumulées depuis 2018, soit 4 % (hors CSG), et du taux d'inflation annoncé de 4,8 %, moins les 1,1 % obtenus au 1er janvier.

Cette pétition, adressée au Président de la République, nous servira de base pour porter nos revendications auprès des responsables politiques et des élus.

Le nombre de signatures sera déterminant. Alors n'hésitez pas pour signer, diffuser, en parler autour de vous, partager sur les réseaux sociaux. Il faut convaincre le plus grand nombre de retraité-e-s de s'engager à nos côtés en signant cette pétition pour notre pouvoir d'achat.

Signez la pétition de l'UNSA Retraités.

Jean-Marc Schaeffer



Sommaire

5 mai 2022

Action

Augmentez les retraites de 7.7% au 1^{er} juillet p 2

Société

Semaine bleue 2022 : « Changeons notre regard sur les aînés » p 2

Crise sanitaire et solidarités de voisinage p 3

Consommation

Pizzas, fromages et œufs Kinder p 4

Pour 7.7%
d'augmentation
des pensions au
1^{er} juillet,
Pétition de
L'UNSA
Retraités

UNSA Retraités

21 rue Jules Ferry
93177 Bagnolet Cedex

Tél : 01 48 18 88 62

Fax : 01 48 18 88 94

Courriel : retraite@unsa.org

Site : www.unsa.org/index Unsa Retraités

ISSN N° 2610-0606

Il est urgent d'assurer le maintien du pouvoir d'achat des retraités. L'UNSA Retraités exige une mesure de revalorisation des pensions de 7,7% au 1er juillet 2022.

Signez la pétition de l'UNSA Retraités

Entre 2018 et 2021, les retraités ont subi une perte de pouvoir d'achat de 4% (hors majoration de la CSG). Au 29 avril 2022, l'INSEE a mesuré une progression de l'indice des prix à la consommation sur un an de 4.8%, mais la revalorisation des pensions au 1er janvier a été limitée à 1,1%.

En conséquence, l'UNSA Retraités revendique une revalorisation des pensions de 7,7% au 1er juillet 2022.

Je signe la pétition www.change.org/p/augmentez-les-retraites-de-7-7-au-1er-juillet et j'en parle autour de moi.



Société

Semaine bleue 2022 : « Changeons notre regard sur les aînés ».

La Semaine bleue 2022, 70ème édition de cette manifestation, se déroulera du 3 au 9 octobre. Elle a pour ambition de changer le regard de la société sur les aînés et de considérer la place du retraité et de la personne âgée dans la cité, à travers son habitat, ses possibilités de mobilités, mais aussi son implication dans la vie sociale et culturelle.

L'occasion, aussi, d'interroger nos pratiques solidaires au quotidien pour rendre notre société plus inclusive.

« Changeons notre regard sur les aînés, Brisons les idées reçues », tel est le thème retenu pour la 70ème Semaine Bleue, prévue du 3 au 9 octobre 2022. Changer notre regard sur les aînés, c'est l'occasion de valoriser la place du retraité dans la société, et de dépasser les problèmes de dépendance pour considérer les retraités et personnes âgées d'un autre point de vue, à travers leur implication dans la vie sociale et culturelle. C'est avoir le souci de combattre l'isolement social et relationnel.

Cela passe par une meilleure adaptation de la ville aux seniors, par la promotion de mobilités douces, le développement de formats d'habitats adaptés au vieillissement des personnes, ouverts sur le quartier, les commerces, partagés avec d'autres générations avec l'objectif de permettre aux personnes qui ne peuvent plus se satisfaire du domicile individuel de trouver une alternative à l'hébergement collectif que représente l'Ehpad.

La crise du COVID a démontré la nécessité de développer des solidarités pour rompre l'isolement physique et moral des personnes âgées. Elle a également mis en lumière des initiatives, des pratiques qui ont permis d'atténuer ou de rompre l'isolement des plus âgés. La semaine bleue 2022 se donne pour objectif de valoriser les bonnes pratiques en matière d'adaptation de la ville aux seniors, de solidarités intergénérationnelles, mais aussi de faire la preuve que les seniors peuvent contribuer par leur expérience et leur implication sociale à la vie de la cité. Certaines expériences montrent qu'il est possible de développer une société plus inclusive, plus solidaire.

A nous de recenser autour de nous les initiatives à valoriser, au besoin de dénoncer les manques pour ce qui concerne la place du retraité dans la société. Les militants de l'UNSA Retraités impliqués dans les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie peuvent s'investir dans cette tâche, c'est le moyen de valoriser les idées et attentes que porte notre organisation.

L'occasion de rappeler aussi aux institutionnels l'urgence d'une loi « Grand-Âge ».

Pour aller plus loin, <https://semaine-bleue.org/>

Dès le début de la crise sanitaire en mars 2020, de nombreuses initiatives ont été prises au niveau local.

L'Observatoire national de l'action sociale (ODAS) a publié en avril 2022 une étude à ce sujet. Un document qui permet de souligner le rôle central de la solidarité de proximité et de dégager des axes de transformation sociale.

Colis alimentaires en Seine-Saint-Denis, équipes mobiles pour satisfaire les besoins prioritaires dans le Maine-et-Loire, aides aux entreprises en difficultés dans les Bouches-du-Rhône, attribution d'ordinateurs reconditionnés aux élèves dans la Sarthe...l'étude de l'ODAS a analysé 10 initiatives parmi les 111 recueillies nationalement. Des initiatives prises par des particuliers, des associations ou des collectivités publiques avec un double objectif : répondre aux besoins de première nécessité des populations et rompre l'isolement social provoqué par les différents confinements.

L'étude a mis en évidence un point commun à l'ensemble des actions étudiées ; à savoir **être à disposition**, c'est à dire "l'aller vers" au lieu de mettre à disposition. La mobilisation des associations et des habitants dans les quartiers mais aussi l'élargissement du cadre de travail des institutions ont montré le rôle central des solidarités de voisinage.



Ainsi, à Brest dans le Finistère, à Batigère en Meurthe-et-Moselle, des bailleurs sociaux ont permis au personnel volontaire de travailler sur des missions différentes pour se préoccuper du bien être des locataires. A Stains, en Seine-Saint-Denis, des jeunes d'une association d'insertion ont distribué des colis alimentaires. Les volontaires se sont sentis utiles, davantage inclus dans la société et l'association est désormais connue de la municipalité. En Haute-Savoie, l'ensemble du personnel d'une maison d'enfants a accepté, en 24 heures, de modifier l'organisation du travail afin de continuer l'accueil et l'accompagnement des enfants et des jeunes.

L'ODAS constate que la réussite de la plupart des initiatives repose sur la confiance entre tous les acteurs et l'espace laissé à l'inventivité. Elle souligne également que pour évoluer durablement dans une logique de transformation sociale, d'autres conditions sont nécessaires telles une évaluation partagée des besoins, des bénévoles ou des professionnels volontaires, des projets à nouveau porteurs de sens pour les acteurs, la visibilité et l'identification des associations pour coopérer avec les institutions, une réglementation plus souple et mieux adaptée aux besoins spécifiques.

A l'évidence, de réelles similitudes existent entre les enseignements de l'étude de l'ODAS et le syndicalisme utile et de proximité que l'UNSA Retraités s'efforce de développer sur le territoire

Etude ODAS consultable sur odas.net

Pizzas, fromages à pâte crue, œufs en chocolat, autant de produits de l'industrie alimentaire qui présentent des risques pour le consommateur, faute, pour leurs fabricants, de respecter suffisamment les normes d'hygiène sur leurs chaînes de production.

Situation inquiétante. L'État, pourtant garant de la sécurité sanitaire, n'est pas exempt de responsabilités.

Nous avons certes perdu depuis quelques décennies le plaisir de la chasse aux œufs en chocolat dans les massifs fleuris au matin de Pâques, et le goût de ces friandises qui n'ont qu'un rapport lointain avec le vrai chocolat. La pizza surgelée, on est quand même assez nombreux à considérer ça comme une entorse au bon goût et une agression à l'égard des usages gastronomiques les plus élémentaires. Pour les fromages au lait cru, on formerait quelques inquiétudes, car au palais, ils éveillent d'autres intérêts que les calandos plâtreux pasteurisés que tendraient à nous imposer les normes européennes.



Ces trois catégories de produits alimentaires ont en commun d'avoir servi ces temps-ci de lieu de résidence à quelques bactéries, Escherichia coli pour les pizzas Buitoni, salmonelle pour les œufs en chocolat de chez Ferrero, Listeria Monocytogenes pour les Brie de chez Lactalis... Régalons-nous !. Tous ces industriels de l'agro-alimentaire auraient en commun d'avoir un rapport assez distancié avec les règles d'hygiène et une pratique dilettante de l'autocontrôle, usage présenté comme garant de notre sécurité alimentaire.

On a beaucoup entendu, ces dernières semaines qu'il fallait faire maigrir l'État, réduire le nombre de fonctionnaires... On a bien avancé dans cette voie, puisque les agents chargés du contrôle d'hygiène et de la répression des fraudes ont vu, au fil des ans, leurs effectifs fondre comme une crème glacée dans un congélateur fatigué. Les fonctionnaires de la DGCCRF ont subi le même sort que leurs collègues inspecteurs de l'action sanitaire et sociale chargés entre autres du contrôle des Ehpad.

Un État réellement protecteur devrait mettre au premier rang des fonctions régaliennes la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire. Comme toujours la recherche du profit se fait au détriment du consommateur ou de l'utilisateur que nous sommes. Ce n'est pas de moins d'État dont nous avons besoin, mais particulièrement dans le domaine de la sécurité alimentaire et sanitaire, de plus d'agents pour contrôler et nous protéger.